

Extrait du Reims avenir, Le site officiel politique du Modem sur Reims, une démocratie
citoyenne
<http://www.reimsavenir.fr>

Le projet du Mouvement Démocrate pour la Champagne Ardenne

- navigation - Actu/blog -



Date de mise en ligne : jeudi 4 mars 2010

**Reims avenir, Le site officiel politique du Modem sur Reims, une démocratie
citoyenne**

Osons faire de la Région une locomotive pour l'emploi !

I. Sur le plan de la formation

Assurer une meilleure orientation et une meilleure formation

" Lancer un programme de recherches avec des chercheurs universitaires **pour comprendre les causes structurelles du retard culturel** en Champagne-Ardenne.

" Améliorer le partenariat avec l'Education nationale pour que chaque jeune soit **guidé dans son projet d'orientation scolaire et professionnelle**.

" **Accompagner les différentes filières économiques régionales pour développer les emplois verts de demain**. Pour atteindre cet objectif, la Région aidera à la diversification des filières de formation initiales et continues afin d'adapter les formations existantes et d'en développer de nouvelles tournées vers les métiers de demain.

" Restaurer ce que le MoDem avait initialisé en la matière il y a une dizaine d'années : permettre à chaque jeune diplômé d'un lycée professionnel l'accès à un « **stage 1ère expérience** » **de 4 à 6 mois** conventionné par la Région avec des partenaires publics et privés.

" Donner les moyens à la personne qui s'engage dans une **VAE** de se remettre à niveau dans les compétences de base (rédaction, synthèse)

II. Sur le plan économique

Développer la compétitivité des PME/PMI

" **Sécuriser le recours à l'emprunt** par la prise en charge des intérêts pour les PME/PMI pour des projets de développement.

" Intervenir auprès des institutions européennes, par l'intermédiaire de la Représentation de la Champagne Ardenne à Bruxelles, pour créer un « **Small Business Act** » à l'étrangère, visant à réserver des marchés publics aux PME.

" Soutenir prioritairement les projets qui visent à la création d'emplois **non délocalisables**.

" Aider les PME/PMI à acquérir des compétences au travers d'emplois partagés dans **des groupements d'employeurs**.

Valoriser le secteur de l'économie sociale et solidaire

" Attribuer un **label « Economie sociale et solidaire »** et créer un **trophée de l'innovation sociale** pour mettre en valeur la responsabilité sociale des entreprises en complément du prix Gauby Lagache.

Le projet du Mouvement Démocrate pour la Champagne Ardenne

" Encourager le secteur associatif à se développer par la création d'un **fonds de dotation** pour aider à l'innovation sociale.

" Impulser l'émergence d'un **pôle de compétitivité** dans le secteur de l'économie sociale et du médico-social pour mettre en oeuvre des projets de développement pour l'expérimentation et l'innovation dans ce domaine.

Soutenir les projets de recherche et d'innovation

" **Encourager les PME de la région à développer des projets innovants**, notamment pour celles agissant dans le domaine des services, trop peu accompagnées dans leurs projets.

" **Poursuivre le développement des pôles de compétitivité** de la Région, Industries Agro ressources et Materialia.

Être aux côtés de l'économie agricole et viticole

" Inciter au développement d'un **pôle d'excellence rural en viticulture** sur la recherche et le développement des techniques et technologies durables du champagne et des vins effervescents, et de leurs sous-produits.

" **Intensifier les aides régionales** pour la modernisation des petites exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.

" **Défendre les agriculteurs de petites et moyennes exploitations** avec une priorité aux zones difficiles et soutenir l'innovation en matière d'agriculture durable et d'économie agricole (aide au montage de dossier et mutualisation)

Osons investir dans les transports et Internet pour mieux communiquer !

" **Mettre en place un axe ferroviaire Nord Sud** pour le fret et les TER en reliant par voie ferrée électrifiée, Chaumont-Troyes-Vatry-Châlons-Reims-Charleville, en électrifiant le tronçon Chaumont-Troyes et en- recréant une ligne Troyes-Châlons via Vatry.

" **Organiser des « assises de la mobilité » en Champagne Ardenne**, réunissant l'ensemble des acteurs oeuvrant dans le domaine de la mobilité (communes, autorités organisatrices de transport, entreprise bénéficiant d'une délégation de service public, associations de piétons et de vélos,...).

" A partir de ces assises, **élaborer un schéma régional des transports et de la mobilité** dont l'objectif sera d'assurer au mieux les conditions de transports et la mobilité des Champardenais.

Si la concertation autour du schéma régional de la mobilité le confirme, nous proposons de :

" **Etudier la faisabilité d'un système de tarification unique** à l'ensemble des transports en communs régionaux (par exemple : un seul « Pass » pour les TER et l'ensemble des transports urbains sous la forme d'un « Pass région »),

" Soutenir les collectivités de moins de 50000 habitants qui ne sont pas engagées dans un Plan de Déplacement Urbain à développer un **schéma territorial de la mobilité**.

Le projet du Mouvement Démocrate pour la Champagne Ardenne

- " Garantir un « droit à l'expérimentation » en matière de desserte de transport pour garantir un service public de mobilité de qualité qui couvre l'ensemble des besoins des territoires en terme d'offre comme de besoins.

- " Inciter les principales agglomérations du territoire régional à développer des systèmes de mobilité innovants comme le **covoiturage ou l'auto-partage** (favoriser la mutualisation des commandes de véhicules entre collectivités pour développer le système),

- " **Mettre en place des Agences Locales de la Mobilité** sur l'ensemble de la région. Elles auront pour mission de coordonner l'ensemble des informations transports, de délivrer des titres de transports et de proposer l'ensemble de la palette de services à la mobilité présents sur le territoire.

- " **Inciter au développement du transport à la demande dans les territoires ruraux**

- " **Impulser une véritable stratégie de l'Internet en Champagne Ardenne** en adoptant un plan « Cyber Champagne Ardenne » visant à définir les priorités pour les 15 années à venir dans le domaine des TIC concernant à la fois les infrastructures et les usages.

- " **Garantir un accès équitable aux Technologies de l'Information et de la Communication d'ici à 2014** en développant de manière cohérente la fibre optique dans les agglomérations et villes moyennes et en garantissant un accès au haut débit dans les territoires ruraux. **Osons construire l'une des premières écorégions de France !**

- " **Faire de la Région une collectivité exemplaire dans le domaine des économies d'énergies** (isolation et construction en BBC du patrimoine régional, développement des énergies renouvelables sur les bâtiments de la Région, notamment les lycées, incitation à l'exemplarité des agents et de la collectivité à travers une charte d'écoresponsabilité),

- " **Revoir clairement le budget régional affecté au Plan Climat**, qui manque d'ambition si nous voulons atteindre les objectifs fixés.

- " **Subventionner les particuliers afin de les aider à isoler leur logement** (sous condition de ressources), afin d'anticiper l'augmentation de leur facture énergétique, dans le cadre du budget du Plan Climat (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui !).

- " **Accompagner le développement des énergies renouvelables** en région dans le cadre d'un « Plan régional Energies renouvelables », et tout particulièrement dans la filière bois-énergie et l'éolien.

- " **Inciter les différentes filières économiques de Champagne Ardenne à élaborer leur propre plan Climat**, à l'image de la filière Champagne (notamment pour les industries métallurgiques, textiles, de sous-traitance automobile, d'agroalimentaire, d'emballages et de conditionnement...)

- " **Conditionner les subventions régionales aux respects de critères de développement durable**, dans le respect d'une grille de critères élaborés préalablement.

- " **Soutenir le développement des Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), de l'agriculture bio, et la constitution de vergers** à proximité des villes centres.

" **Généraliser l'opération « Un repas bio par semaine »** dans les lycées et CFA

" **Impulser, en partenariat avec le Rectorat, à la mise en place de programmes d'actions en faveur du développement durable** (« Agenda 21 scolaire »), au sein des lycées et des CFA.

Osons soutenir une agriculture et une viticulture innovantes !

" **Intensifier les aides** régionales pour la modernisation des petites exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs sous la forme, pour ces derniers, d'aides dégressives en fonction de la surface.

" **Défendre les agriculteurs de petites et moyennes exploitations** avec une priorité aux zones difficiles et aux productions animales : par la mise en place en coordination avec l'état, d'un fond de « sécurité » pour agriculteurs ou éleveurs qui doivent faire face à de graves crises climatiques ou sanitaires (par ex. épizootie...)

" Créer un **bureau de conseil et de coordination en matière d'agriculture durable et d'économie agricole** pour aider les agriculteurs qui n'en ont pas le temps à monter des projets innovants et à rechercher les financements.

" **Favoriser la formation continue des agriculteurs**

" **Instaurer un concours et un prix annuels de l'innovation agricole.**

" Privilégier les **circuits courts** pour les marchés publics

" Inciter au développement d'un **pôle d'excellence rural en viticulture** sur la recherche et le développement des techniques et technologies durables du champagne et des vins effervescents, et de leurs sous-produits,

Osons tisser des solidarités régionales !

I. Les solidarités territoriales

Nous voulons faire du Conseil régional un acteur capable d'impulser des projets innovants afin de renforcer les capacités de nos agglomérations à être plus attractives au-delà du territoire régional. Pour cela, il s'agira de :

" **Impulser et accompagner de grands projets** sous la forme d'appel à projets dans des domaines innovants pour les territoires : renforcement des transports urbains collectifs, du développement durable, du tourisme d'affaire, financement de projets expérimentaux intégrant les TIC,...

" **Mettre un terme aux subventions régionales** n'ayant pas d'effet levier sur les projets des agglomérations et soutenir uniquement les projets s'inscrivant dans une démarche globale de développement de l'agglomération,

" **Inciter financièrement à l'émergence de « territoire de projets »** ayant une communauté de destin, en accompagnant le développement des partenariats entre les agglomérations et les intercommunalités situées aux alentours ou entre intercommunalités elles-mêmes. La Région pourra l'impulser sous la forme d'appel à projets (dans le domaine des transports interurbains, du développement économique, du développement durable,...ces questions dépassant largement le champ d'intervention de nos agglomérations)

Nous voulons également faire du Conseil régional, un acteur majeur oeuvrant dans le domaine des solidarités urbaines, et tout particulièrement à destination des villes moyennes et des communes rurales. Pour cela, il s'agira de :

" **Créer un « Centre de ressources pour les Territoires »** ayant pour mission, notamment, d'aider les villes moyennes - acteurs incontournables du tissu régional et possédant un grand nombre de logements sociaux - et les communes rurales (via les Pays et intercommunalités rurales) à monter des projets dans le domaine de la politique de la ville et des solidarités urbaines, de la lutte pour l'attractivité des territoires ruraux.

" **S'engager à ce qu'aucun habitant ne se trouve à plus de 30 minutes d'un service public essentiel d'ici à 2014.** En ce sens nous proposerons de développer, entre autre et en partenariat avec d'autres collectivités, des « Points Visio Public » sur l'ensemble du territoire de Champagne Ardenne en vue de contrebalancer la raréfaction de services publics en milieu rural.

" Soutenir, avec les acteurs de la santé, l'ouverture de **maisons médicales** aux services variés (dentiste, kinésithérapie, petites urgences,...) dans chaque bassin de vie rural.

" Participer au **financement des études de jeunes internes** en médecine en échange d'un certain nombre d'années d'exercice dans la région.

II. Les solidarités dans le domaine du handicap

Donner à chacun les moyens de participer à la vie sociale en prenant en compte les difficultés mais aussi les chances de la participation de ceux qui portent une fragilité doit être une priorité humaniste non négociable. Pour cela nous proposons de :

" **Inclure toutes informations relatives à la prise en charge du handicap dans le guide des apprentissages édité par le Conseil Régional** et de mieux informer les organismes de formation (CIO, établissements du second degré) ainsi que les usagers du dispositif Handi-Insert qui permet d'aider l'étudiant relativement à son orientation.

" Inciter les organismes dispensant des formations subventionnées par le Conseil Régional à **intégrer des stagiaires handicapés** en leur donnant une bonification et en participant au financement des équipements adaptés. Un label « accueil handicapés ».

" **Généraliser l'accessibilité du patrimoine régional aux handicapés**, de proposer le service « accès plus » dédié aux personnes handicapées dans toutes les gares

" Réaliser un guide touristique spécifique à destination des personnes handicapées.

Osons faire vivre la culture sur nos territoires !

" **Proposer un accès égal de tous à la culture et au spectacle vivant** et enrichir les médiations entre le public et l'artiste afin d'élargir le champ de l'éducation culturelle

" **Faire évoluer les pratiques de l'économie culturelle en aidant à la recherche de nouveaux financements** pour faciliter la production et la diffusion de créations. Cela passera par le développement des financements de type

Le projet du Mouvement Démocrate pour la Champagne Ardenne

mécénat, l'émergence de fondations (regroupement de PME) pour l'accompagnement de nouveaux projets. Nous rechercherons également davantage de financements européens pour des projets associatifs favorisant l'interactivité (arts graphiques, musiques actuelles et vidéo-projection musique classique et chorégraphie).

" **Encourager l'innovation et soutenir la création dans de nouveaux champs culturels**

" **Renforcer le potentiel d'action de l'ORCCA** sur tout ce qui touche aux acteurs de l'art et de la culture et de davantage faire connaître l'ORCCA, sa structure et ses missions.

" **Conventionner, dans le domaine du spectacle vivant, une vingtaine de compagnies locales** sur un projet de développement culturel pour leur travail de création et de diffusion sur l'ensemble du territoire champardennais et notamment dans des villes moyennes dépourvues de lieux et d'institutions du spectacle vivant.

" **Soutenir les propositions visant à mettre en valeur notre patrimoine** par le biais par exemple de parcours culturels thématiques départementaux (itinéraires gastronomie, oenologie, séniors, environnement, industriels, métiers d'art, produits locaux, histoire) pour l'animation desquels nous associerons les habitants qui valorisent déjà le territoire d'une façon particulière (chambres d'hôtes, repas gastronomiques de passage,...).

" **Associer à cette politique de valorisation du patrimoine touristique les étudiants de BTS tourisme et d'hôtellerie.**

Osons être à l'écoute des jeunes !

" Créer une **maison régionale de la jeunesse** afin de faire converger et connaître à l'échelle régionale les dispositifs existant dans les domaines du logement, de l'emploi, de la formation.

" Mettre à disposition, moyennant une dizaine d'euros, un **carnet de chèques « loisirs et engagement »** qui comportera des places de spectacle, de cinéma, de musée et une aide pour l'adhésion à une association afin de contribuer à la formation humaine, artistique et sportive des jeunes.

" Créer un **festival régional des arts lycéens.**

" **Développer dans les lycées l'éducation citoyenne**, via la généralisation des budgets participatifs et la mise en place d'« Agenda 21 lycée » pour le développement durable.

Osons vivre notre mandat...avec vous !

" **Nous en sommes convaincus, le citoyen doit être associé aux décisions politiques régionales : nous nous engageons lorsque nous serons élus** à expérimenter des outils de démocratie participative dans le processus de décision de la Région, et notamment pour rendre compte des actions de la collectivité.

" **Chaque voix compte ! Elle est notre chance... de rester autonome au deuxième tour pour faire enfin exister une façon nouvelle de faire de la politique.**

" **L'espoir est au centre ! Le 14 mars ne votez ni CONTRE la droite ni CONTRE la gauche, votez POUR le**

changement, votez MODEM !

Comment notre projet sera-t-il financé ?

Pour réaliser ce programme, nous réclamerons le **ratrapage du retard d'investissements publics qui affecte la Champagne-Ardenne depuis 50 ans** au regard de ce qui a été investi en Région par l'Etat en moyenne nationale dans les autres contrats de plan Etat/Région. Nos deux conseillers régionaux sortants, **Jacques Douadi et Jacques Jeanteur**, l'ont demandé publiquement et avec insistance. Aujourd'hui les élus du Nord, Pas-de-Calais portent plainte contre l'Etat pour discrimination car ils n'ont pas eu les transferts de moyens correspondants aux transferts de compétences. Nous devons en faire de même pour réclamer les compensations qui nous permettraient de développer les infrastructures lourdes (axe Nord-Sud, couverture internet), seules capables d'augmenter l'attractivité de notre territoire champardennais et de le rendre plus compétitif. Pour cela, nous demandons une union régionale de toutes les formations politiques.

Par ailleurs, nous devons **mettre un terme au saupoudrage** qui n'a aucun effet levier sur le développement de nos territoires. Cette fin du saupoudrage permettra de redéployer des financements sur de véritables projets qui s'inscriront dans une démarche globale et à forte valeur ajoutée pour le territoire régional.

Etalement des crédits de paiements

Enfin, nous exprimons **notre vive inquiétude concernant la suppression de la Taxe professionnelle**. Même si nous considérons qu'une réforme de la fiscalité des entreprises est indispensable, nous regrettons que la suppression de cette source de revenus mette un terme à l'autonomie fiscale des collectivités.